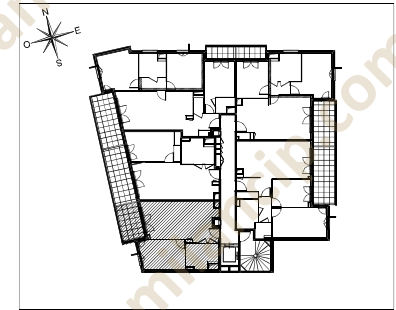


N°21



Appartement de 2 pièces
n° 21 au 2ème étage

SEJOUR / CUISINE	24,20	m ²
CHAMBRE	11,51	m ²
SALLE D'EAU	4,78	m ²
WC	1,60	m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE	42,09	m²
BALCON	7,15	m ²
SURFACE TOTALE PRIVATIVE	49,24	m²

Log accessible Log évolutif

DES MODIFICATIONS SONT SUSCEPTIBLES D'ETRE APPORTEES A CE PLAN EN FONCTION DES NECESSITES TECHNIQUES OU REGLEMENTAIRES DE LA REALISATION, TANT EN CE QUI CONCERNE LES DIMENSIONS LIBRES, QUE L'EQUIPEMENT, LES SURFACES, LES HAUTEURS SOUS PLAFOND AINSI QUE LES HAUTEURS DE SEUILS OU D'ALLEGES INDIQUEES SONT APPROXIMATIVES. LES RETOMBÉES, SOFFITES, FAUX-PLAFONDS, TRAPPES DE VISITES, AINSI QUE L'EMPLACEMENT DES DESCENTES D'EAUX PLUVIALES, DES EQUIPEMENTS SANITAIRES NE SONT PAS TOUS FIGURES OU LE SONT A TITRE INDICATIF. LE NOMBRE, LA TAILLE ET L'EMPLACEMENT DES RADIATEURS SONT DONNES A TITRE INDICATIF ET SERONT PRECISES APRES ETUDE THERMIQUE. AUCUN ELEMENT DE CUISINE N'EST FOURNI HORS ACHAT PACK.

LEGENDE

LL	LAVE-LINGE	CUI	BLOC CUISSON
LV	LAVE-VAISSELLE	F	REFRIGERATEUR
TRI	TRI SELECTIF	LC	LINEAIRE COMPLEMENT. (EXIGENCE NF HABITAT)
MP	MODULE PACK (SI PACK PAV OU PAL ACHETE EN SUPPLEMENT)	LIMITE SUP. DES TRAPPES DE VISITE DES CUISINES < 75CM DU SOL FINI	
AV	ALLEGE VITREE	VR	VOLET ROULANT
GC	GARDE-CORPS	VP	VOLET PLIANT
	SOFFITE	ETEL	ESPACE TECH. ELEC. DU LOGEMENT
	RETOMBEE DEPOUTRE		SECHE-SERV.

Hauteur sous plafond des pièces principales sauf mention particulière : 2.50 m

Echelle		Date	15/06/2026	Indice : 0
---------	--	------	------------	------------